



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 17/09/2021

Votre annonce n°21-124289 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 1

Annonce No 21-124289

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Saint-Genis-Pouilly, représenté par la Soderec, mandataire, 89 rue de la Villette, 69003, Lyon, F, Courriel : hdesroches@lasoderec.com, Code NUTS : FRK21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.lasoderec.com/>

Adresse du profil acheteur : <http://www.lasoderec.com/>

1.2) PROCÉDURE CONJOINTE

1.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<http://www.lasoderec.com/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.lasoderec.com/>

1.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

1.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé :** Marché d'ordonnancement, pilotage et coordination relatif à l'extension du centre aquatique Au Fil de l'O, Saint-Genis-Pouilly
Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte :** L'opération porte sur l'extension du centre aquatique Au Fil de l'O par la réalisation d'équipements sportifs extérieurs, d'espace de détente et de loisirs, et de locaux techniques. Il s'agit d'une opération de construction neuve d'infrastructures.

Le marché porte uniquement sur l'élément de mission OPC (ordonnancement, pilotage et coordination), défini par l'article R.2431-17 du code de la commande publique.

II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Mission d'ordonnancement, pilotage, coordination (OPC)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRK21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : L'opération porte sur l'extension du centre aquatique Au Fil de l'Ô par la réalisation d'un bassin sportif extérieur de 250 mètres carrés et ses plages minérales, d'une rivière sauvage, de locaux techniques dédiés en sous-sol, de sanitaires, d'un local MNS/Infirmier, d'un local stockage/hivernage, de pelouses solarium, d'une aire de jeux multisports, d'un espace foodtrucks. Il s'agit d'une opération de construction neuve d'infrastructures. Le marché porte uniquement sur l'élément de mission OPC (ordonnancement, pilotage et coordination), défini par l'article R.2431-17 du code de la commande publique.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 30

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** :

Mots descripteurs : Mission d'ordonnancement, pilotage, coordination (OPC)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Les candidats doivent fournir : - une lettre de candidature (formulaire cerfa DC1) présentant, le cas échéant, la composition du groupement et l'identité du mandataire, et incluant notamment une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique ; - pour chaque sous-traitant éventuellement identifié dès le stade de la candidature, une preuve que le candidat en disposera pour l'exécution du marché (la preuve peut être apportée par tout moyen approprié, tel qu'un engagement écrit du sous-traitant) et une déclaration sur l'honneur que le sous-traitant n'entre dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique (sur papier libre à l'identique de la déclaration figurant à la rubrique F1 du formulaire DC1) ; - pour chaque membre en cas de groupement et pour chaque sous-traitant le cas échéant, une déclaration sur l'honneur que le candidat satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Les candidats doivent fournir : - pour chaque membre en cas de groupement et pour chaque sous-traitant le cas échéant, une déclaration du candidat dûment complétée (formulaire cerfa DC2), et incluant notamment une déclaration relative au chiffre d'affaires

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Les candidats doivent fournir : - pour chaque membre en cas de groupement et pour chaque sous-traitant le cas échéant, une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - pour chaque membre en cas de groupement et pour chaque sous-traitant le cas échéant, une liste des principaux services fournis au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :

III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** :

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure restreinte

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.5) **Information sur la négociation**

IV.1.6) **Enchère électronique** :

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

18 octobre 2021 - 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** :

français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69443, Lyon Cedex 03, F, Téléphone : (+33) 4 78 14 10 10, Courriel : greffe.tal-lyon@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Lyon, 1 boulevard Vivier Merle, 69443, Lyon Cedex 03, F, Téléphone : (+33) 4 26 99 28 33, Courriel : ara.ccira@direccte.gouv.fr

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, 69443, Lyon Cedex 03, F, Téléphone : (+33) 4 78 14 10 10, Courriel : greffe.tal-lyon@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

17 septembre 2021

Eléments de facturation :

Classe de profil : Déb. privés - Pers. morale

Libellé de la facture : Soderec, mandataire de la Ville de St-Genis-Pouilly 89 rue de la Villette, F-69003 Lyon.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 19 octobre 2021

Objet de l'avis : Marché d'ordonnancement, pilotage et coordination relatif à l'extension du centre aquatique Au Fil de l'O, Saint-Genis-Pouilly

Nom de l'organisme : Ville de Saint-Genis-Pouilly, représenté par son mandataire La Soderec

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4122405



> [Informations légales](#)